



**TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATIONS DANS LES BATIMENTS
COMMUNAUX – LOT N° 1 : ÉLECTRICITE ET LOT N° 2 : PLOMBERIE CVC**

Réf. 260013

Question/réponse

Rappel de la Question 3 déposée le 30 juillet 2026 à 11h15

« Un cadre de réponse technique est prévu pour chaque lot.
Peut-on faire des renvois à notre mémoire technique en indiquant les pages à consulter dans
votre CRT ? »

Réponse :

Conformément à l'article 14 du Règlement de la Consultation, il est impératif de fournir dans
le dossier « Offre », le Cadre de Mémoire Technique dûment complété pour chacun des lots.
Ce document servira de base pour noter les critères et sous-critères, définis à l'article 16 du
même règlement.

Le simple fait de faire un renvoi aux pages du Mémoire technique (qui peut être fourni le cas
échéant) n'est pas ce qui est attendu.

Aussi, nous vous remercions de nous remettre, dans votre pli électronique, le cadre de Mémoire
Technique clairement renseigné.

Dans cette attente,

Cordialement,
Direction de la Commande Publique
Ville d'Epinay-sur-Seine, le 31 juillet 2026